

Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le jeudi 21 décembre 2023 à 8 h 15

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le maire Georges Bouelle et les conseillers Dominique Godin, Robert Mercuri, David Newell, Roger Moss, Peggy Alexopoulos

ABSENT :

Le conseiller Martin St-Jean

AUSSI PRÉSENTS :

Robert Lacroix, directeur et trésorier, finances et trésorerie en remplacement de Patrice Boileau, directeur général, Nathalie Libersan-Laniel, greffière et directrice du greffe et affaires publiques, Dominique Quirk, greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son Honneur le maire déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 21 décembre 2023 à 8 h 15

2023-12-761 Il est proposé par le conseiller Roger Moss, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 21 décembre 2023 à 8 h 15, tel que soumis.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La greffière annonce le début de la période de questions.

Une résidente indique que le refuge temporaire pour animaux de Beaconsfield est triste et aurait besoin d'être décoré. Elle indique également que le tarif des permis pour l'application de pesticide est trop bas, elle ajoute qu'il faudrait une meilleure éducation sur les rodenticides puisqu'ils détruisent la faune.

Son Honneur le maire indique qu'il transmettra ses commentaires à l'administration. Le conseiller Robert Mercuri indique que son commentaire sera considéré et que le tarif des permis sera révisé afin de déterminer si une augmentation au budget de l'année prochaine est nécessaire.

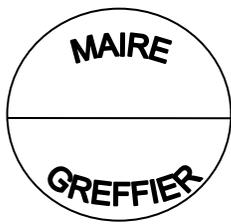
La période de questions se termine à 8 h 20.

40. RÈGLEMENTATION

40.1 Adoption du Règlement BEAC 113-2 intitulé « Règlement modifiant les dispositions du règlement BEAC-113, concernant le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Beaconsfield »

2023-12-762 La greffière mentionne l'objet du règlement, et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, la dépense, le mode de financement de paiement et de remboursement de la dépense;

Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement BEAC 113-2 intitulé « Règlement modifiant les dispositions du règlement BEAC-113, concernant le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Beaconsfield ».



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

- 40.2 Adoption du Règlement BEAC-154 intitulé « Règlement concernant la constitution d'un fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection »
-

- 2023-12-763 La greffière mentionne l'objet du règlement, et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, la dépense, le mode de financement de paiement et de remboursement de la dépense;

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par le conseiller Roger Moss et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement BEAC-154 intitulé « Règlement concernant la constitution d'un fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection ».

- 40.3 Adoption du Règlement BEAC-155 intitulé « Règlement sur les tarifs – janvier 2024 »
-

- 2023-12-764 La greffière mentionne l'objet du règlement, et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, la dépense, le mode de financement de paiement et de remboursement de la dépense;

Il est proposé par la conseillère Peggy Alexopoulos, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement BEAC-155 intitulé « Règlement sur les tarifs – janvier 2024 ».

- 40.4 Adoption du Règlement BEAC-156 intitulé « Règlement sur les taxes de la Ville de Beaconsfield pour l'exercice financier 2024 »
-

- 2023-12-765 La greffière mentionne l'objet du règlement, et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, la dépense, le mode de financement de paiement et de remboursement de la dépense;

Il est proposé par la conseillère Dominique Godin, appuyé par la conseillère Peggy Alexopoulos et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement BEAC-156 intitulé « Règlement sur les taxes de la Ville de Beaconsfield pour l'exercice financier 2024 ».

- 40.5 Adoption du Règlement 640-36 intitulé « Règlement modifiant le Règlement 640 concernant l'approvisionnement d'eau et l'imposition d'une taxe d'eau »
-

- 2023-12-766 La greffière mentionne l'objet du règlement, et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, la dépense, le mode de financement de paiement et de remboursement de la dépense;

Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par la conseillère Dominique Godin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement 640-36 intitulé « Règlement modifiant le Règlement 640 concernant l'approvisionnement d'eau et l'imposition d'une taxe d'eau ».

95. LEVÉE DE LA SÉANCE
-

Il est proposé par le conseiller Roger Moss, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance extraordinaire à 8 h 22.